



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021 / 14h-17h

MUS – MUSEE D'HISTOIRE URBAINE ET SOCIALE DE SURESNES

BUREAU

Etaient présents : M. Azzedine TAIBI (président) ; Ginette BATY-TORNIKIAN (secrétaire) ; M. Christophe LIEVIN (trésorier) ; M. Sébastien JACQUOT (secrétaire adjoint)

Etaient représentés : M. Henrique RIBEIRO (Champigny-sur-Marne) a donné pouvoir à M. Azzedine TAIBI

Etaient excusés :

MEMBRES DE DROIT

Etaient présents : Mme Catherine BELUZE (Vallophis Habitat) ; M. Marian SYPNIEWSKI (Seine-Saint-Denis habitat)

Etaient représentés : le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis était représenté par Benoît POUVREAU

Etaient excusés : M. Damien VANOVERSCHELDE (Hauts-de-Seine Habitat) ;

MEMBRES ACTIFS

Etaient présents :

Etaient représentés : Mme Bernadette BLANCHON (ENSVP) a donné pouvoir à Ginette BATY-TORNIKIAN ; M. Olivier MEIER (Seine-Saint-Denis Tourisme) était représenté par Mathilde CHRISTNACHT

Etaient excusés : M. Francis DUBRAC (Office de tourisme Plaine Commune Grand Paris) ; M. Jean-Paul LE GLOU (adhérent individuel) ; Mme Hélène SALLET-LAVOREL (Val-de-Marne Tourisme)

Autres présents : Mme Emmanuelle BITON, responsable du pôle tourisme et patrimoine (Plaine Commune) ; Mme Milena CRESPO, animatrice (Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France) ; Mme Marie-Pierre DEGUILLAUME, directrice-conservatrice (MUS-Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes) ; Mme Marie PARIZOT, chargée de développement social urbain (Vallophis Habitat)

Nombre de participants : 12. Votes : 12

DÉROULÉ

Le Conseil d'administration a été précédé d'une visite de la nouvelle exposition du MUS-Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes, *Seine de vie de Paris à l'estuaire*, par les deux commissaires de l'exposition, Mme Cécile RIVIERE et Mme Emeline TRION.

Pour ouvrir le Conseil d'administration, le Président, M. Azzedine TAIBI, a souhaité rendre hommage à M. Jean-Pierre, 1^{er} Vice-Président de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France, décédé le 17 septembre dernier qui a marqué de son empreinte, de son intelligence, de sa connaissance et expertise mais aussi de son empreinte humaine l'association. M. Taïbi a insisté sur l'importance que l'association continue à vivre avec cette motivation collective et cet attachement aux valeurs humaines et fraternelles. Un hommage sera rendu à M. Respaut lors de l'Assemblée générale 2022. Il a également remercié le Musée pour son accueil.

❖ POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 MAI 2021

L'approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 21 mai 2021 a été voté à l'unanimité.

L'animatrice-coordinatrice a indiqué que des amendements ou des précisions pouvaient être ajoutés si besoin.

❖ POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : VIE DE L'ASSOCIATION

A. VIE DES INSTANCES

Les changements de représentants pour le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Plaine Commune ont été présentés. Conformément aux statuts de l'association, l'entérinement de ces nouveaux représentants au sein du Conseil d'administration devrait avoir lieu lors de la prochaine Assemblée générale.

Deux postes sont actuellement au sein du Bureau : le poste de 1^{er} Vice-Président (Ville de Suresnes) et de Trésorier adjoint (Plaine Commune).

L'attention des administrateurs a été attiré sur le renouvellement du Conseil d'administration pour les trois prochaines années (2022-2024) à l'occasion de la prochaine Assemblée générale.

⇒ **Un courrier d'appel à candidature sera envoyé à l'ensemble des adhérents pour les élections du Conseil d'administration à l'occasion de la prochaine Assemblée générale.**

Echanges :

Le Président de l'association se rapproche du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis concernant la nomination du représentant pour l'association.

Mme DEGUILLAUME indique que le représentant de la Ville de Suresnes devrait être désigné au début de l'année 2022.

M. SYPNIEWSKI indique avoir été confirmé par le Directeur général par intérim comme représentant et administrateur pour Seine-Saint-Denis habitat au sein de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France.

B. VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE / RECRUTEMENT

Les administrateurs ont échangé et convenu de la nécessité d'apporter un soutien à la salariée de l'association plus important qu'un volontaire en service civique.

Deux formes de recrutement ont été envisagées

Un recrutement est envisagé sous la forme d'un contrat d'apprentissage pour un étudiant Master sur une durée d'un ou deux ans.

Le dispositif CIFRE pourra également être intéressant pour l'association ultérieurement. Il permet à une entreprise de bénéficier d'une aide financière pour recruter un jeune doctorant dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public de recherche, conduiront à la soutenance d'une thèse.

- ⇒ **Les administrateurs ont approuvé le recrutement d'un apprenti pour l'année universitaire 2021-2022 ou bien pour l'année universitaire 2022-2023 si les délais de mise en œuvre sont trop courts. En aucun cas, un volontaire en service civique pourra être recruté sur la période février-août 2022.**
- ⇒ **Le Trésorier souhaite qu'un montage budgétaire soit réalisé pour évaluer le coût réel du recrutement d'un apprenti, compte-tenu des dépenses à venir liées au colloque et à la publication en 2022.**

Echanges :

M. POUVREAU : les étudiants sont aussi une possibilité de trouver des forces nouvelles, grâce à l'apprentissage. Le Conseil départemental utilise ce dispositif.

Mme BITON : le service tourisme de Plaine Commune est aussi entrain de recruter un apprenti.

M. JACQUOT : l'IREST a des étudiants qui cherchent actuellement des contrats d'apprentissage.

M. POUVEAU : l'association pourrait envisager une bourse CIFRE pour accueillir un doctorant qui travaillerait sur les thématiques de l'association. Les bourses CIFRE sont ouvertes aux associations. Il s'agit de contrat sur trois ans, à mi-temps au sein de l'entreprise et à mi-temps en recherche, pris en charge presque intégralement par le Ministère de l'Enseignement supérieur. Le CIFRE est très intéressant car la personne est plus autonome (bac +5) et le recrutement est sur un temps long.

M. LIEVIN : on a besoin de main d'œuvre supplémentaire mais il faut être sûr d'avoir le bon dispositif finançable pour équilibrer l'activité. Bien qu'on arrive bientôt au plafond du livret A, le colloque et la publication de 2022 vont entamer aux trois-quarts les réserves de l'association.

M. JACQUOT : la fin des recrutements d'apprentissage sont mi-décembre, ce qui est un peu tard pour l'association pour cette année. L'association pourra se positionner en avril-mai pour un apprenti qui commencerait en septembre.

Mme BITON : a une candidature intéressante qu'ils n'ont pas retenu pour Plaine Commune. Une fois la fiche de poste faite et l'annonce diffusée le recrutement peut aller assez vite.

❖ POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LES SOLLICITATIONS

Un point a été réalisé sur :

- Les deux nouvelles adhésions effectives (AORIF et l'Association Les Amis de l'histoire et du patrimoine de Paris-Jardins)
- La poursuite des relations entamées avec la Fondation du Patrimoine, Ville de Paris, CAUE 93, Ordre des architectes d'Ile-de-France
- Les articles et publications auxquels l'Association a été associée entre mai et novembre (5 articles et 2 publications)

Échanges :

M. LIEVIN : Paris étant à la fois ville et département, il faudra considérer son adhésion au titre des départements.

M. SYPNIEWSKI : Seine-Saint-Denis habitat a des contacts privilégiés avec le CAUE 93 suite à la participation de l'Office à l'appel à projet sur le retour d'expérience des projets de réhabilitations. Les relations sont suivies depuis. C'est dans ce cadre qu'a été réalisée la visite de la cité-jardin du Pré Saint-Gervais en octobre dernier. Le CAUE93 participe par ailleurs un séminaire à l'ENSA Paris-Belleville sur les bâtiments patrimoniaux et la réhabilitation thermique avec la DRAC et la DREA. Ce sont des acteurs qui ont besoin de lieux pour se rencontrer et échanger sur leurs expériences.

Mme BITON : Plaine Commune est aussi en lien avec le CAUE 93 et sa directrice Valentine Vuillermoz. Une action de valorisation, financée par Plaine Commune, a été menée par le CAUE93 auprès d'enfants en lien avec le canal de l'Ourcq.

M. POUVREAU : s'interroge sur le statut juridique de l'Ordre des architectes par rapport aux statuts de l'association. Pourront-ils adhérer s'ils le souhaitent ?

M. JACQUOT : il y avait eu un Guide du Routard sur les environs de Paris et de la banlieue. Il serait intéressant de savoir si une réédition est envisagée et si les cités-jardins sont représentés.

Mme BITON : pour l'édition du Guide du routard, Grand Paris Nord, il s'agit d'une publication à l'initiative de l'Office de tourisme qui le finance. Il paraîtra au printemps 2022. Pour le Guide du routard sur les environs de Paris, la question peut être posée à l'occasion du partenariat.

❖ POINT N.4 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LES ACTIONS 2021

Un premier bilan de l'édition 2021 du Printemps des cités-jardins a été présenté aux administrateurs.

La liste des événements organisés avec / part des adhérents et partenaires pour lesquels l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France a été sollicitée et dans lesquels elle s'est investie a été détaillée ; ainsi que les actions à venir.

Echanges :

Mme BATY-TORNIKIAN : cite la visite de la cité des 4000 à la Courneuve par l'association Bastina comme une initiative de laquelle l'association devrait s'inspirer. Le Printemps des cités-jardins est un système de visites bien mené mais qu'il faudrait compléter ou enrichir avec une participation habitante ou une appropriation plus importante des habitants de leur cadre de vie.

Mme CHRISNACHT : l'association Bastina propose des balades urbaines (ou muséales) en Île-de-France sur l'histoire des migrations et la mémoire des immigrés (Migrantour), qui sont accompagnées après une formation de médiation à l'Université, par les acteurs de la migration eux-mêmes : les Passeurs de cultures. La visite à La Courneuve s'appelle « Les 4000 à bras ouverts », elle est proposée sur Exploreparis tout comme une autre visite de Bastina, « Ciao Italia ».

M. JACQUOT : Migrantour est un projet européen touristique des métropoles de la diversité culturelle qui promeut les aspects sociaux, culturels mais aussi économiques des migrations des grandes villes. En Île de France : l'association Baština, est maître d'œuvre du projet. L'IREST est aussi impliqué dans ce dispositif. Il a essayé que les cités-jardins soit dans les propositions de Bastina mais il faut identifier des passeurs de mémoire. Bastina peut en effet être une piste sur les questions d'appréhension des habitants. Il ressort de ces visites aussi de grands moments de convivialité.

Mme DEGUILLAUME : il y a une grande demande de moment de convivialité qui est aussi ressortie de la démarche « Vivre demain à Suresnes ».

Mme CHRISNACHT : on pourrait organiser une rencontre avec Bastina pour identifier et prolonger la réflexion. Il y a aussi des rapprochements à faire avec l'AMULOP qui présente une exposition « La Vie HLM ». Des habitants formés et qui revivent la vie des HLM. Partenariat à voir avec eux. On peut organiser une visite à l'AMULOP pour l'association avant la fin de leur exposition.

M. POUVREAU : est dans le conseil scientifique de l'AMULOP. Pour compléter, ce sont des habitants du territoire. L'idée est de visiter un appartement dans lequel il y a eu plusieurs parcours de vie à travers le temps. Des instantanés de vie. Dans les cités-jardins il y a aussi des instants de vie qu'on pourrait raconter (dans l'appartement témoin par exemple ?).

COMMISSIONS THEMATIQUES

Les administrateurs ont entériné l'officialisation d'une commission « recherche », formalisant ainsi un groupe de travail déjà constitué au sein de l'association depuis la rédaction et la publication de l'ouvrage *Les cités-jardins d'Île-de-France, une certaine idée du bonheur* et travaillant actuellement à la préparation du colloque et de l'ouvrage *Des cités-jardins pour le XXI^{ème} siècle*. Cette formalisation permettra de donner de la visibilité aux actions menées par cette commission et d'inciter une dynamique autour des travaux de recherche et universitaires en lien avec les cités-jardins.

Echanges :

Mme BATY-TORNIKIAN : pose la question de la diffusion des sollicitations. Peu de personnes sont sollicitées pour beaucoup de sujet. Il faut discuter des investissements humains.

M. LIEVIN : regardons qui est en capacité de porter les demandes. Par rapport à certains sujets, nous sommes limités dans le choix des spécialistes.

Mme BITON : pour les sollicitations, il y a des personnes à qui on peut penser. Par exemple pour la table-ronde sur Orgemont à Argenteuil, Laurie Coppin, responsable du service Archives d'Epinay-sur-Seine aurait pu être sollicitée puisque la cité-jardin d'Orgemont est à cheval sur les deux villes.

M. JACQUOT : il faut faire attention à différencier les invitations nominatives des invitations de l'association.

M. TAIBI : il faut lister les personnes et envisager les limites de l'association. Quand on voit son développement, on sent les limites. Nous avons qu'une seule salariée soutenue par un service civique, ce qui n'est pas un complément dans une pérennité large qui nous permettrait d'être dans l'anticipation. Il faut réfléchir aux propositions pour être à la hauteur des ambitions qu'on porte.

Mme BITON : nous pouvons être pro-actif avec les instituts d'enseignement supérieur. Demander que les étudiants travaillent sur les cités-jardins en master voire en thèse. Cela apporterait une expertise supplémentaire.

M. JACQUOT : la 3^{ème} commission « recherche » peut identifier plusieurs personnes. La mobilisation étudiante n'est pas toujours heureuse car il n'y a pas d'obligation de résultats. Tous les ans, nous sommes sollicités par des étudiants qui cherchent des sujets. En constat sur les sujets de recherche, il y a un déficit de connaissance sur les habitants. Les programmes de recherche permettent de financer des travaux comme une thèse (à hauteur de 300.000 €), ce qui permet d'être indépendant des collectivités tout en garantissant une relation avec l'association qui définit les objets.

M. POUVREAU : pour les commissions, si on organise un séminaire, il ne faudra pas faire 3 séminaires thématiques par commissions un séminaire avec tout le monde pour dégager une nouvelle dynamique.

❖ **POINT N.5 DE L'ORDRE DU JOUR : PREPARATION DES EVENEMENTS 2022**

Les dates du colloque ont été communiquées aux administrateurs : 23 et 24 juin 2022 au Théâtre Jean Vilar de Suresnes. Un point sur les partenariats financiers a été réalisé.

Par ailleurs les administrateurs ont été informés de l'organisation d'un colloque international sur les cités-jardins par Letchworth Garden City Heritage Foundation, avec comme approche les rénovations énergétiques et le changement climatique. Mme Deguillaume et M. Jacquot ont participé à la première réunion d'information. Il a été conclu que l'association devait participer à ce colloque, peut-être par le biais des bailleurs. Un point de vigilance a été mentionné concernant la langue de l'événement qui sera exclusivement en anglais.

Par ailleurs les administrateurs ont approuvé les caractéristiques de l'édition 2022 du Printemps des cités-jardins :

- Dates : du 11 au 26 juin
- Thématique : Des cités-jardins pour le XXI^{ème} siècle
- Poursuite de l'ouverture à l'échelle nationale de l'événement

Echanges :

Mme BATY : après le colloque, il ne faudra pas oublier le côté international. Il faudra faire une réunion de travail après le colloque sur ce sujet.

M JACQUOT : ce colloque est très orienté sur les questions d'énergie, de transformation, rénovation... aux enjeux de réponse au réchauffement climatique. Il est intéressant d'y participer et de communiquer à l'ensemble des membres mais il faut une personne anglophone au sein de l'association et qui maîtrise ces thématiques. Ils sont aussi entrain de constituer un réseau européen technique.

M. LIEVIN : outre les trois bailleurs de l'association, l'AORIF pourrait être sollicité.

Mme BELUZE : la question qui se pose sans cesse est : comment rénover ? Comment résoudre les problèmes liés au bâti des années de construction. Comment trouve-t-on des modalités pratiques et techniques et quelles sont les subventions possibles ?

Mme DEGUILLAUME : les frais de location du théâtre pour le colloque seront pris en charge sur les demandes de subvention aux associations de la ville. Le MUS propose également de faire un moment festif et convivial, le jeudi soir à la vigne de Suresnes pour l'association, les comités scientifique et d'organisation et les communicants.

M. JACQUOT : l'ouverture à l'échelle nationale du Printemps des cités-jardins est une vraie plus-value. On peut aussi imaginer l'échelle européenne avec par exemple Bruxelles (les Compagnons du Logis Floréal, groupe d'habitants qui font des visites et des activités et participent à la publication accompagnant le colloque).

❖ POINT N.6 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Le Trésorier a présenté les éléments suivants :

- Point sur les recettes et dépenses de l'année
- Frais à venir

Le Conseil d'administration a approuvé les deux demandes de dépôt-vente faites par l'animatrice-coordinatrice pour le local « Mémoires de cité-jardin ».

❖ POINT N.7 DE L'ORDRE DU JOUR : ACTUALITES DES ADHERENTS

Les actions et projets menés par les adhérents, en lien avec l'objet de l'Association, ont été présentés. Il a également été renvoyé au document de travail.